
THT-3300 – DRAMATURGIE III : PROJET DRAMATURGIQUE

Bureau : CSL-3424 Local du cours : CSL-0728

Courriel : carole.nadeau@lit.ulaval.ca

Les étudiants peuvent me rencontrer sur rendez-vous.

DESCRIPTION

Cours de type « atelier » qui permet à l'étudiant d'appliquer les connaissances acquises tout au long de son cheminement universitaire et de développer son savoir-faire en matière de dramaturgie. Ce cours a aussi pour objectif d'engager une réflexion sur la profession de dramaturge ainsi que sur les différentes méthodes de travail susceptibles de sous-tendre la pratique de cette activité. Sur une base individuelle, l'étudiant est invité à conceptualiser l'écriture d'un spectacle ainsi qu'à en assurer la défense, ce qui pourrait le mener à la réalisation du projet final.

Cours en classe : jeudi

12h30 à 15h20

Atelier : jeudi 8h30 à 11h20

Introduction

Cours où l'étudiant est invité à adopter une méthode constructive favorisant le développement d'une pensée dramaturgique à propos d'une œuvre d'un corpus d'œuvres ou de formes narratives et scéniques servant à réaliser potentiellement une expérience scénique originale.

Liens entre le cours et le programme

Le dernier cours du parcours *Dramaturgie* du programme de baccalauréat en théâtre se veut un moment privilégié pour mettre en application l'ensemble des notions liées à la question dramaturgique autant en ce qui concerne l'organisation des références textuelles dramatiques portées à la scène que celles de leur mise en application à travers les multiples langages scéniques. Il vise à ce que l'étudiant puisse mettre à profit ses qualités de dramaturge comme analyste des enjeux liés à la mise en scène et à l'adaptation de textes existants et comme créateur des conditions pouvant favoriser le travail conceptuel associé à la réalisation d'un projet scénique.

Préalable : THT-1300 Dramaturgie 1 (analyse dramatique) et THT-2300 Dramaturgie 2 (formes dramaturgiques). Ce cours peut être donné en concomitance avec le cours Dramaturgie 2 (formes dramaturgiques).

Modalités particulières de l'offre de cours

Comme corpus servant au travail dramaturgique, l'étudiant est appelé à se plonger dans l'univers d'un auteur, d'une œuvre dramatique ouverte permettant un travail d'adaptation ou de transposition, d'une (ou de) référence(s) dramatique ou narrative ayant fait l'objet d'adaptations diverses.

1. OBJECTIFS

Cours de type atelier où l'étudiant est amené à réaliser une synthèse de ses apprentissages en terme de dramaturgie. L'étudiant doit être capable de comprendre et de transmettre :

- la vision d'un auteur, ses univers esthétiques et les thématiques liées à son œuvre ;
- les influences et les conditions (sociales, culturelles, politiques, esthétiques....) qui ont marqué la création des œuvres étudiées ;
- les diverses manifestations scéniques dont l'œuvre a fait l'objet et les influences que celles-ci ont pu exercer sur des œuvres ou des artistes subséquents ;
- les éléments clés servant à dégager la dramaturgie possible d'une adaptation scénique, d'une transposition thématique ;
- le potentiel formel de réalisation se dégageant des réalités présentes dans l'univers dramatique du corpus choisi.

2. APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Cours de type séminaire où chaque étudiant est invité à participer à sa formation en effectuant des recherches et en livrant ses résultats à la classe selon une formule d'échanges, de discussions et de présentations ;
- Ateliers où des exercices pratiques permettront de mieux saisir la portée dramaturgique de certains concepts et la mise en œuvre éventuelle d'une adaptation scénique ;
- Rencontres individuelles ;
- des analyses et des suggestions afin d'aider le travail dramaturgique des autres étudiants.

3. MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Présentation Corpus 15 %

2. Expérimentations pratiques 15 %

3. Présentation Premières Idées 15 %

4. Présentation Finale Orale 25 %

5. Cahier dramaturgique 25 %

+ Évaluation synthèse 5 %

Critères PI, final et cahier

Description de la pièce et des enjeux (clarté du propos) 30%

Capacité à faire ressortir et expliquer les formes (parole-schéma-image...) 50%

Qualité générale de la présentation 20%

4. DOCUMENTATION

Une bibliographie sélective sera distribuée en classe ou sur le site de l'ENA. D'autres documents pédagogiques (« Conseils, consignes et critères d'évaluation ») seront également mis à disposition des étudiants en classe ou sur le site de l'ENA, ou à la réserve des professeurs.

5. POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

- Politique concernant les absences : La présence au cours est obligatoire et toute absence non motivée pourrait entraîner des pénalités. Un règlement concernant les absences a été voté au comité de programme. Selon ce règlement, une absence non motivée peut entraîner des pénalités et trois absences non motivées peuvent entraîner un échec. La règle des absences motivées pour une raison sérieuse tient toujours : une absence est considérée motivée sous présentation d'une preuve écrite valable et vérifiable à l'enseignant.

- Politique concernant la correction de la langue :

www.lit.ulaval.ca/departement/politiques-et-reglements/

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* :

<http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>

- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement :

<https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>